

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2009**

L'an deux mil neuf et le Vendredi 16 Octobre à 10 h s'est réuni, en session
siège de la Société, le Conseil d'Administration de la SONIMEX sous
Monsieur Jiddou OULD MINI.

Etaient présents

alakhbar.info

MM:

Jiddou OULD MINI	Président
Dah OULD HAMADY OUEL MAMY	Membre
Cheikhna TANDIA	Membre
Sid Mhmed OULD EGHLEMBIT	Membre
Med El Hacene OULD SAAE	Membre
Cheikhna OULD BEDDAD	Membre
Mohamed OULD KHOUEIMA	Membre
Mohamed OULD CHERIF	Membre
Wellad OULD NAKH	Membre

Etait absent :

Ahmed OULD HAMOUD	Vice-pré
-------------------	----------

ORDRE DU JOUR

ordre du jour proposé au Conseil a été approuvé.

2. Nomination

- a. Régularisation de la nomination de Monsieur Mohamed Mahmoud Ould Ba
Directeur des Ressources
- b. Proposition de Monsieur Mohamed Ould S'Beyai au poste de Dire
Opérations et résiliation de son contrat de consultant commercial :
- c. Fixation de la rémunération des deux Directeurs.

II. Aspects commerciaux

1. Informations générales alakhbar.info
 - a. Compte rendu de l'Opération Ramadan
 - b. Compte rendu l'Opération JEKA
 - c. Compte rendu sur la situation du stock.
2. Proposition de vente du stock au prix du marché
3. Perspectives d'avenir
 - a. Utilisation des fonds de la ligne de crédit BCM
 - b. Utilisation des fonds de la ligne de crédit OPEP
 - c. Proposition d'approbation d'une convention de ligne de cré
nouveau partenaire financier.

III. Aspects financiers

1. Approbation du rapport annuel des commissaires aux comptes pour l'ex
2. Proposition de reprise de la comptabilité sur un nouveau logiciel
3. Proposition de service d'expert externe pour la supervision de l'audit
2007, 2008, 2009 et la mise en place de nouveau système comptable
Janvier 2010.

IV. Questions diverses.

Le quorum atteint, le Président a ouvert la séance

Le Conseil d'Administration, après avoir demandé le respect du délai de tra
documents, a décidé de différer à une prochaine réunion les aspects financier
jour (II - 3 et III).

En ouvrant la séance le Président a souhaité la bienvenue au nouvel Adr
Directeur Général Adjoint du Port et a donné la parole au Directeur Général po
l'Entreprise

I. Organisation

Après un large débat sur les aspects organisationnels et les mesures éventuelles à envisager, le Conseil d'Administration a pris les dispositions suivantes :

Décisions N° 1 :

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des aménagements demandés de l'Organigramme, décide le rattachement à la Direction des Ressources Humaines des Services Assistance comme Service des Moyens Généraux et Informatique d'une part et d'autre part le rattachement à la Direction Générale du Service Audit comme dépendant d'un Conseiller.

Décision N° 2 :

Compte tenu de la nomination du Directeur des Ressources dans des conditions particulières, le Conseil d'Administration a confirmé la nomination de Monsieur Mohamed Mahmoud OULD BAH, comme Directeur des Ressources en application de l'Article 14 de l'Ordonnance 90.09 du 4 Avril 1990 portant statut des Etablissements Publics et des Sociétés à Capitaux Publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat.

Décision N° 3 :

alakhbar.info

En confirmant la nomination de Monsieur Mohamed OULD S'BEYAI en qualité de Directeur des Opérations, le Conseil d'Administration a proposé au Directeur Général la résiliation du contrat de prestation N° 0297 du 8 du Février 2009 de l'intéressé. En contrepartie, le Conseil d'Administration a autorisé un forfait de 250.000 UM par an à chacun des deux Directeurs jusqu'au 31/12/2009 en attendant qu'une étude globale de la grille des salaires, en comparaison avec les autres Sociétés, lui soit présentée.

II. Aspects commerciaux.

1. Informations générales

La Direction Générale a informé le Conseil d'Administration sur le déroulement de l'Opération Ramadan, sur la situation du stock et a fait le point sur le cas de JEKA (Importation de terre en provenance du Maroc).

Décision N° 4 :

Le Conseil rappelle que les 5% correspondants à la rémunération de la SONIME pour sa participation à l'Opération Ramadan soient facturés et payés et demandés à la Direction Générale d'en assurer le suivi jusqu'à son règlement définitif.

Décision N° 5 :

S'agissant des mesures prises par la Direction Générale pour résoudre définitivement le problème JEKA (2^e livraison de pomme de terre en provenance du Maroc), le Conseil considère qu'elles relèvent de la responsabilité exclusive de la Direction Générale (voir PV du Conseil d'Administration N° 05 du 25 Août 2009 décision N° 2 et PV du Comité de Gestion N° 03 du 25 Août 2009 décision N° 02) ; toutefois, le Conseil réitère les instructions déjà données, relatives au respect de ses décisions.

II-2 et 3 de l'ordre du jour : alakhbar.info

La Direction Générale a rappelé les insuffisances des informations comptables et les lacunes graves que comportent les renseignements fournis, ainsi des données erronées et des omissions d'éléments de nature à bouleverser la situations ont été constatées : à titre d'exemple lors de la récente passation de service 500 tonnes de blé et 700 Bidons d'huile ont figuré comme stock existant alors qu'ils étaient déjà vendus.

Pour faire face à cette situation trois actions sont déjà engagées ou en voie de l'être et auxquelles le Comité de Gestion sera associé étroitement à savoir :

- ✓ Organisation de la Société
- ✓ Point sur la situation du Stock de Riz avec dispositions à prendre
- ✓ Audit approfondi des exercices 2007, 2008 et 2009

Décision N° 6 :

Le Conseil demande à la Direction Générale de convoquer, le plutôt possible, le Comité de Gestion pour traiter ces questions en vue de lui présenter une étude globale sur la situation financière.

2/ Questions diverses.

Le Représentant de la GBM a rappelé les écrits restés sans suite, déjà formulées par son institution et souhaite une réponse dans les meilleurs délais.

En réponse à cette doléance le Directeur Général et le Président du Conseil lui ont répondu que les réponses sont déjà envoyées ou en voie de l'être.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant plus posée, la séance a été levée à 14 H.

Le Secrétaire de séance

Le Président du Conseil d'Administration

Dr. Sidi OULD KEYNKATT

